



Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Processus ECOWAP/PDDAA

## Conférence Internationale sur l'Agriculture en Afrique de l'Ouest

Forum global « Bilan ECOWAP+10 et Perspectives pour 2025 »

Forums sectoriels sur le « Financement de l'offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la production rizicole en Afrique de l'Ouest » et sur le « Programme de Productivité en Afrique de l'Ouest »

17-19 Novembre 2015, Dakar, Sénégal

### Note de présentation et agenda général

Avec la facilitation technique de :



En partenariat avec :



RECAO ECOWAP Donors Group

Avec l'appui financier & logistique de :



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

**AfricaLead**  
Scaling up for food security in Africa



**UNOPS**

En collaboration avec



## I. Contexte et justification

- **ECOWAP : cadre de référence des interventions dans le secteur agricole en Afrique de l'Ouest**

1. En janvier 2005, à Accra au Ghana, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des 15 Etats Membres de la CEDEAO ont adopté la Politique agricole régionale, l'ECOWAP. Cette politique régionale, inscrite dans le processus continental PDDAA/NEPAD, résultait d'un dialogue approfondi entre les Etats membres et avec les acteurs - organisations professionnelles, secteur privé et société civile -, et bénéficiait de la contribution des organisations de coopération technique et des partenaires de la Communauté internationale.
2. Suite à cette adoption, les premiers plans d'action ont permis d'inscrire et d'orienter les programmes régionaux en cours d'exécution dans le cadre de la mise en œuvre de la politique, puis de définir les programmes de première génération ciblés sur l'accroissement de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture.
3. Les axes de la politique ciblés sur le commerce des produits agricoles - ont été mis en œuvre par le DAERE en s'appuyant sur les processus animés par le Département Commerce et Douane de la Commission de la CEDEAO. Ces processus ont débouché sur des réformes majeures en matière de libéralisation du commerce intra-communautaire et sur la mise en place de l'Union douanière avec l'adoption du TEC doté de cinq bandes tarifaires, et entré en vigueur en janvier 2015.
4. La crise alimentaire mondiale de 2008, en replaçant les enjeux agricoles et alimentaires au centre des préoccupations nationales, régionales et internationales, a montré la pertinence de cette politique régionale, orientée vers la souveraineté alimentaire. En mai 2008, le Conseil extraordinaire des Ministres de la CEDEAO sur la hausse des prix des denrées alimentaires en Afrique de l'Ouest définissait les termes d'une « *Offensive régionale pour la production alimentaire et contre la faim* ». Elle allait permettre de coordonner les efforts des pays pour répondre à l'urgence de la situation, et surtout engager la mobilisation en vue d'une mise en œuvre complète de l'ECOWAP, considérée comme la réponse structurelle au défi alimentaire.
5. Dès lors, la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour son opérationnalisation complète a permis de : (i) définir le dispositif institutionnel et les mécanismes financiers ; (ii) décliner la politique et les piliers du PDDAA en Programmes nationaux d'investissements agricoles (PNIA) dans chaque pays, complétés par le PRIA à l'échelle régionale ; (iii) engager l'ensemble des parties prenantes autour de principes communs dans le cadre de la signature du pacte régional conclu à Abuja en novembre 2009. Les partenaires techniques et financiers se sont dotés d'un cadre de coordination et de dialogue avec la CEDEAO, avec la mise en place de « *l'ECOWAP Donors Group* », animé par la Coopération espagnole.
6. Dans chaque pays, un Pacte a été signé par les parties prenantes au cours de la Table ronde de présentation du PNIA, de son coût, des engagements financiers de l'Etat<sup>1</sup> et des ressources à mobiliser. La plupart des PNIA ont été calibrés pour atteindre une croissance agricole d'au moins 6 % par an.
7. En juin 2010, les Etats membres et la région ont présenté respectivement les PNIA et le PRIA au Business Meeting régional de Dakar.
8. Enfin, en 2012, la CEDEAO s'est dotée d'une stratégie « Faim Zéro » qui constitue un cadre de gouvernance renouvelé des enjeux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, pour permettre à la région de se débarrasser de la faim et de la malnutrition d'ici à 2025, et de respecter le droit à l'alimentation de chaque citoyen de la Communauté régionale.
9. La politique agricole régionale, l'ECOWAP, est mise en œuvre à travers plusieurs canaux complémentaires :

---

<sup>1</sup>En relation avec les Engagements de Maputo de consacrer au moins 10 % du budget de l'Etat au secteur agricole, dont 30 % au sous secteur de l'élevage.

- a) Les 15 Programmes Nationaux d'Investissements Agricoles combinant des investissements et des réformes des cadres réglementaires. Dans certains pays ces PNIA s'appuient sur des stratégies, des politiques ou des lois d'orientation redéfinies au cours de la décennie 2000.
- b) Le Programme Régional d'Investissements Agricoles qui combine :
  - i. Des investissements ;
  - ii. Des initiatives de convergences dans des domaines de coopération régionale (Offensive riz, alliances semences, changements climatiques, etc.) ;
  - iii. Des instruments de politique publique, qui eux mêmes comprennent : (i) des programmes d'incitation régionaux : actions innovantes, filets de protection sociale, stockage privé, etc. ; (ii) des outils communautaires : la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ; et (iii) des réformes du cadre réglementaire : intrants, semences, législation vétérinaire, etc.
- c) Des institutions et des instruments techniques et financiers au niveau régional :
  - i. L'ARAA ;
  - ii. Différents Comités (CCAA, CIAA) formalisés ;
  - iii. Des task forces thématiques, des initiatives et des alliances multi-acteurs;
  - iv. Des accords de coopération entre la Commission de la CEDEAO et différentes catégories d'acteurs :
    - 1. les réseaux d'OP et société civile ;
    - 2. les institutions de recherche ;
    - 3. les institutions régionales de coopération technique.
  - v. L'ECOWADF, le Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation, créé au sein de la BIDC, mais en attente d'opérationnalisation.

10. A l'évidence, le processus enclenché à l'échelle régionale avec ses déclinaisons nationales constitue un acquis majeur. L'inclusion et la participation des principaux acteurs du développement agricole et de la sécurité alimentaire fondent une méthode désormais irréversible. Elle s'est accompagnée d'un effort de structuration, notamment des organisations de producteurs et des organisations et réseaux spécialisées (genre, éleveurs/pasteurs, filières bétail-viandes, filières céréales, etc.).

11. Les impacts de l'ECOWAP sur les performances agricoles sont complexes à appréhender, notamment en raison de la faiblesse des dispositifs de suivi & évaluation. La mise en œuvre des programmes opérationnels reste partielle en raison des difficultés de financement, bien que les Etats et les PTF aient accusé leur contribution, et du manque de capacités des institutions. Cependant, des efforts très importants ont été consentis dans certains secteurs, notamment le riz, le maïs, les tubercules, considérés comme des produits stratégiques, et ont permis des progrès importants tant au niveau de la production que de la structuration des chaînes de valeur.

12. L'adoption de l'ECOWAP s'est accompagnée de décisions majeures sur le terrain de la gouvernance institutionnelle et financière. Si les différentes parties prenantes considèrent l'ECOWAP comme le cadre unique de référence, d'autres cadres de politiques perdurent. Par ailleurs d'autres initiatives ont vu le jour suite à la crise alimentaire de 2008 et prolongent les exercices de programmation - souvent complexes - et retardent la mise en œuvre. Le dispositif institutionnel retenu a été mis en place partiellement et le mécanisme financier n'est pas encore définitivement installé. Si les partenaires internationaux ont fait des efforts importants de coordination, l'alignement sur l'ECOWAP reste partiel.

13. Les questions liées à la prise en compte des inégalités de genre n'ont véritablement émergé que très récemment, et il n'existe pas encore de mécanisme systématique permettant à l'ECOWAP et aux programmes nationaux et régionaux d'agir efficacement dans ce domaine. Il en va de même des questions liées à l'emploi des jeunes, leur insertion dans l'agriculture et dans les chaînes de valeur agroalimentaire, alors même qu'il s'agit d'un des plus grands défis sociétaux de l'Afrique de l'Ouest. Plus largement, les défis liés à l'éducation et à la formation apparaissent aujourd'hui comme des dimensions essentielles pour permettre aux sociétés rurales de s'adapter dans un contexte de mutations rapides. C'est

notamment le cas dans le milieu des éleveurs et pasteurs confrontés à des évolutions rapides de leurs conditions de vie, et à des problèmes spécifiques d'accès à l'éducation et à la formation, et plus largement aux services sociaux en raison de la mobilité.

14. Enfin, l'implication du secteur privé – peu structuré à l'échelle régionale, alors même que les marchés sont fortement décloisonnés et de plus en plus connectés –, ainsi que des institutions bancaires devrait être sensiblement accrue pour permettre à la région d'assurer sa souveraineté alimentaire alors que la demande agroalimentaire évolue fortement et rapidement sous le triple effet de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'évolution de la structure des revenus.
15. Au cours des dix dernières années, le contexte des agricultures de la région et les approches promues pour en promouvoir le développement, ont fortement évolué. De nouveaux défis ont émergé, que la région s'est engagée à relever. C'est particulièrement le cas de l'Initiative Faim Zéro, dans laquelle s'insère l'Alliance AGIR, centrée sur le renforcement de la résilience des populations vulnérables. C'est aussi le cas des enjeux liés à l'adaptation au changement climatique, pour lesquels la région s'est dotée en 2015 d'un cadre d'intervention et d'une Alliance pour la synergie des actions.
16. Un des programmes phares qui a contribué à la mise en œuvre de l'ECOWAP au cours des 10 dernières est sans nul doute le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest. Conçu par la CEDEAO pour relever le défi de l'augmentation de la productivité agricole avec la facilitation financière de la Banque Mondiale, il est coordonné au niveau régional par le CORAF/WECARD. Le programme est mis en œuvre dans 13 pays. Il a bénéficié aussi des appuis complémentaires du Royaume du Japon, de l'Espagne et du Danemark. Sept ans après son lancement, trois pays bénéficient désormais d'une deuxième phase du programme alors que les 10 autres devraient entamer les négociations dans cette même perspective. Les résultats engrangés en termes de technologies générées, d'échanges régionaux de ces technologies et du nombre de leurs bénéficiaires directs et indirects confirment la vision qu'avait la CEDEAO en initiant ce programme.
17. De même, au cours de l'année 2014, la région a adopté l'« *Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture Ouest africaine* ». Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan régional d'investissement agricole, notamment de son premier objectif spécifique ciblé sur les produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaires. Le choix porté sur le riz résulte de sa place croissante dans l'économie agricole et les systèmes alimentaires et du coût des importations pour la balance agroalimentaire.
18. Dans ce contexte et en appui aux stratégies nationales de développement du riz, dont se sont dotés quatorze Etats de la Communauté, la Commission de la CEDEAO a formulé ce programme qui vise à l'horizon 2025 à produire l'équivalent de 25 millions de tonnes de riz blanc, et satisfaire ainsi entièrement les besoins de la région.
19. L'année 2015 est celle du bilan des OMD et la préparation de l'Assemblée générale des Nations Unies, avec la définition de nouveaux Objectifs de Développement Durable pour le post 2015. Au cœur du débat : l'intégration des enjeux liés au développement économique, à l'intégration sociale, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, aux changements climatiques et au développement durable.
20. Autant de perspectives qui vont nécessairement conduire à revisiter un ensemble de politiques dans les pays et au niveau régional, à la lumière des engagements que prendront les pays de la région pour le post 2015 (ODD).
  - **Trois champs de bilan et de perspectives**
    - **La gouvernance du secteur agricole**
21. L'année 2015, 10 ans après l'adoption de l'ECOWAP, permet ainsi de faire un premier bilan, d'appréhender les inflexions ou les réformes nécessaires à la lumière des résultats obtenus, des acquis et enseignements, des limites constatées et des nouveaux défis qui se posent à la région et aux parties

prenantes. Cette révision s'inscrit aussi dans le contexte des engagements de Malabo<sup>2</sup>, avec l'adoption de la stratégie de mise en œuvre et la feuille de route.

○ **Le bilan du PPAO**

22. Après sept années de mise en œuvre, le programme de productivité agricole a produit un ensemble de technologies qui concourent à la transformation maîtrisée des agricultures ouest africaines<sup>3</sup>. Ces résultats sont encore très mal connus par un large public, ce qui ne favorise pas leur exploitation et une plus grande valorisation. Le forum sur le PPAO, vise, outre la diffusion des résultats, la motivation des décideurs et PTF à amplifier un instrument qui apparaît comme décisif pour l'atteinte des objectifs futurs de la politique agricole : éliminer la faim en Afrique de l'Ouest, à l'horizon 2025.

○ **Le financement du programme Offensive riz**

23. Dans la perspective de l'élimination de la faim en 2025, l'Afrique de l'Ouest s'est doté d'un programme visant à promouvoir la production d'un des cinq produits stratégiques de l'ECOWAP : le riz. Ce programme qui vient en soutien aux stratégies nationales de développement du riz vise à : (i) réduire la dépendance alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, (ii) accompagner, à travers des actions volontaristes, les mutations en cours dans le secteur agricole. Il s'agit à cette fin de mobiliser aussi bien les acteurs régionaux que les partenaires techniques et financiers autour de la relance durable et soutenue de la riziculture ouest africaine.

24. Ce sont là les enjeux de cette importante conférence internationale sur l'agriculture en Afrique de l'Ouest qui sera structuré autour de trois grands forums consacrés : (i) au bilan et aux perspectives de la politique agricole régionale (« ECOWAP + 10 et perspectives 2025 »), (ii) à la mobilisation des ressources techniques et financières pour la mise en œuvre de l'« Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture ouest africaine », et (iii) à la valorisation des résultats du programme de productivité et à son passage à l'échelle.

## II. Les objectifs

25. L'objectif global de cette conférence internationale est triple. Il s'agit (i) de faire le bilan et les perspectives de l'économie agricole et alimentaire, (ii) de mobiliser les acteurs régionaux et internationaux autour des enjeux rizicoles, et (iii) de valoriser les acquis du PPAO en vue de la mise à l'échelle des résultats probants. Par conséquent, la Conférence est structurée autour de trois forums.

26. *Le forum global, consacré au bilan de l'ECOWAP et à ses perspectives pour 2025*, vise à ajuster la politique régionale, ses modalités et programmes opérationnels en valorisant les acquis et enseignements des 10 ans tant sur le plan des orientations générales, du contenu et des priorités, que de la gouvernance. Cet objectif global du forum est décliné autour de 4 objectifs spécifiques :

- a. OS1. *Réaliser un bilan participatif* des acquis et enseignements du processus ECOWAP, de ses interventions, de ses résultats et impacts sur le développement agricole, les marchés, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles ;
- b. OS2. *Définir les perspectives* de l'ECOWAP en tenant compte des évolutions du contexte régional et international pour les dix prochaines années, et en s'appuyant sur une capitalisation des bonnes pratiques ;
- c. OS3. *Construire un cadre d'orientation* permettant d'ajuster la politique et/ou ses modalités de mise en œuvre pour en renforcer l'efficacité et les impacts et pour doter la région d'un cadre unique de convergence des stratégies et politiques portées par la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS ;

---

<sup>2</sup>Opérationnalisation de la Déclaration de Malabo sur la croissance et transformation accélérée de l'agriculture africaine pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens d'existence (Vision 2025 relative au PDDAA) ; NEPAD/UA.

<sup>3</sup>Le PPAO constitue une des traductions concrètes de l'axe 1 de l'ECOWAP : Améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture ouest africaine.

d. OS4. *Préparer un Pacte renouvelé et élargi* des parties prenantes de la politique agricole régionale.

27. *Le premier Forum sectoriel est relatif au Business Meeting sur l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture ouest africaine.* Il vise à mobiliser les ressources techniques et financières en faveur de la promotion des chaînes de valeur du riz local en Afrique de l'Ouest. Trois objectifs spécifiques sont attendus du Business meeting :

- a. **OS1** : Améliorer les connaissances des acteurs régionaux et des partenaires techniques et financiers sur les initiatives, stratégies et programmes concourant à la promotion des chaînes de valeur du riz local en Afrique de l'Ouest ;
- b. **OS2** : Partager avec les acteurs nationaux et régionaux, les opportunités et les expériences de financement des chaînes de valeur du riz local en Afrique de l'Ouest ;
- c. **OS3** : Favoriser le dialogue entre les porteurs de projets/programmes et les partenaires techniques et financiers, en vue de la mobilisation de ressources financières.

28. *Le second Forum sectoriel porte sur le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest.* Les objectifs spécifiques de ce forum sectoriel sont :

- a. OS1 : Mieux faire connaître les résultats atteints par ce programme dans les différents pays et dans la sous-région ;
- b. OS2 : Réaffirmer la nécessité d'un tel programme pour contribuer à transformer l'agriculture de la région au bénéfice des populations ;
- c. OS3 : Motiver les partenaires financiers et techniques pour l'accompagnement de la CEDEAO dans sa stratégie d'augmentation durable de la productivité et de la compétitivité agricole.

### **III. Méthodologie et processus**

29. La Conférence internationale prolonge les démarches participatives et inclusives qui caractérisent tant la politique agricole régionale que l'offensive rizicole ouest africaine.

30. Chacun des trois forums, constitutifs de la Conférence internationale, repose sur un processus préparatoire spécifique qui permet de concevoir les documents de base qui seront le support des travaux.

31. Pour le bilan et les perspectives de l'ECOWAP : quatre documents seront élaborés sur la base des bases des contributions et communications des pays, des groupes d'acteurs (OP, secteur privé et société civile, Réseau Genre), des partenaires techniques et financiers et des organisations et institutions techniques d'appui :

- i. **Un document de bilan des 10 ans** portant sur deux axes principaux : (i) la mise en œuvre de l'ECOWAP au niveau national et régional et ses impacts, en distinguant les programmes d'investissements et les instruments de politiques publiques ; (ii) la gouvernance institutionnelle et le financement ;
- ii. **Un document de synthèse sur les bonnes pratiques** réalisé à partir des multiples travaux de capitalisation et d'évaluation réalisés au cours des dernières années et des travaux de certaines task force, alliances, etc., et leurs enseignements pour l'orientation des politiques et des instruments (incitations, etc.) ;
- iii. **Un document de perspectives 2025** axé sur (i) les changements dans l'environnement des agricultures de la région ; (ii) les enseignements du bilan ; (iii) les propositions pour le cadre d'ajustement de la politique agricole régionale et/ou de ses modalités de mise en œuvre.
- iv. **Un projet de pacte régional renouvelé** prenant en compte l'évolution des parties prenantes impliquées dans l'ECOWAP et les enseignements du Pacte signé en 2009 (contenu des engagements).

32. Pour le Business meeting sur l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture ouest africaine en Afrique de l'Ouest :

- i. **Un document de synthèse** présentant les performances récentes de la riziculture ouest africaine ;
  - ii. **Une note introductive sur les expériences de contractualisation** développées par le secteur privé dans quatre bassins de production : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigeria et Sénégal ;
  - iii. **Une note de communication de l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la riziculture ouest africaine**, intégrant (i) une fiche synthétique sur les défis, les enjeux, et les objectifs de l'offensive régionale ; (ii) une fiche synthétique sur les impacts potentiels de l'offensive ; (iii) une fiche synthétique sur les besoins de financement de l'offensive régionale et des programmes nationaux.
33. Pour le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest :
- i. Un film vidéo d'une vingtaine de mn sur les acquis majeurs du programme sera projeté ;
  - ii. Une foire aux technologies générées et diffusées par le programme et ses partenaires (ROPPA, APESS, RBM, AFAO,...)se tiendra au lieu de la conférence ;
  - iii. Un document de synthèse des résultats du programme fera l'objet de présentations PowerPoint par les différents pays ;
  - iv. Une cérémonie de remise de prix aux meilleures plateformes d'innovation agricole aura lieu.

#### **IV. Organisation pratique**

34. De façon pratique, la conférence comportera deux sessions communes aux trois forums : les cérémonies d'ouverture et de clôture. Par contre, les travaux de chacun des trois forums se dérouleront sous forme de panels distincts (Cf. Agenda général).
35. Dans chacun des trois forums parallèles, les travaux se dérouleront en séquences :
- a. Des séquences ou panels consacrés aux communications et à la présentation des documents préparatoires ;
  - b. Des séquences ou panels dédiés à la synthèse et à la préparation des documents fondamentaux soumis à l'adoption lors de la session de clôture ;
    - i. Le Cadre d'orientation et d'ajustement de l'ECOWAP 2025 et le projet de pacte renouvelé ;
    - ii. La Déclaration de Dakar sur le riz.

#### **V. Les participants à la Conférence**

36. Prennent part à la Conférence :
- Les Chefs d'Etat invités par S.E.M le Président de la République du Sénégal ;
  - Les Présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
  - Les Ministres de l'Agriculture, du Bénin, du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Léone et du Togo ;
  - Le Commissaire en charge de l'économie rurale de l'Union Africaine ;
  - Le Directeur de l'Agence du NEPAD ;
  - Le Directeur de la Commission Economique pour l'Afrique ;
  - Le Commissaire en charge du Département Agriculture, Environnement et ressources en eau de la CEDEAO ;
  - Le Commissaire en charge du Commerce, des douanes et de la Libre Circulation de la CEDEAO ;
  - Le Commissaire en charge de l'industrie et du secteur privé de la CEDEAO ;

- Le Commissaire en charge du Département agriculture, sécurité alimentaire et mines de l'UEMOA ;
- Le Commissaire en charge du Commerce et de la libre Concurrence de l'UEMOA ;
- Le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Les Points focaux PNIA du Bénin, du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Léone et du Togo ;
- Les responsables des stratégies nationales de développement rizicole du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Léone et du Togo ;
- Les Directeurs Généraux des Services Nationaux de recherches agricoles du Bénin, du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée Bissau, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Léone et du Togo ;
- Les Coordonnateurs PPAAO du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, du Libéria, du Mali, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Sierra Léone et du Togo ;
- Les Coordonnateurs des Comités Nationaux de Spécialisation ( CNS) : Céréales sèches/Sénégal, Mais/Bénin, Riz pluvial-irrigué-bas fonds et submersion profonde/Mali, Riz de Mangrove/Sierra Leone, Racines et tubercules /Ghana, Banane Plantin/Côte d'Ivoire, Fruits et Légumes/Burkina Faso, Elevage/Niger, Aquaculture/Nigeria ;
- Les responsables des institutions techniques spécialisées régionales et internationales : AfricaRice, CORAF/WECARD, IFDC, CILSS, IFPRI ;
- Les institutions de financement : BIDC, BOAD, BAD, BID, Banque Mondiale;
- Le groupe des donateurs de l'ECOWAP ;
- Les structures et institutions spécialisées de la région : ARAA, HUB RURAL ;
- Les organisations des producteurs : ROPPA, RBM, APSS, CORET ;
- Les représentants de la société civile : membres du Réseau Genre, POSCAO, ENDA-CACID ;
- Les cadres régionaux de concertation : Riz, Pêche, Elevage et l'Alliance pour les semences ;
- Des agences internationales de coopération et les institutions spécialisées du Système des Nations Unies : Union Européenne, coopération bilatérales (Etats Unis, France, Japon, Canada, Allemagne, Danemark, Espagne, Chine, Inde, Brésil, etc.) ; FAO, FIDA, PAM, PNUD, UNOPS ;
- Des représentants d'acteurs du secteur privé portant des expériences de contractualisation dans les bassins de production rizicole ;
- Des représentants de grands groupes privés et des Organisations Non Gouvernementales opérant dans la chaîne de valeur riz : OLAM, Dangote Group, VECO, Afrique Verte, AFEEX ;
- Les exposants à la Foire des technologies ;
- Des personnes ressources.



## VI. Agenda général de la Conférence Internationale sur l'Agriculture Ouest Africaine

Jour 1 : Mardi 17 Novembre 2015			
8h30 à 13h00	Cérémonie commune d'ouverture de la Conférence		
	Introduction générale des forums		
14h30-1800	Forum global « Bilan ECOWAP+10 et perspectives 2025 »	1 <sup>er</sup> Forum sectoriel « Financement de l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la production rizicole en Afrique de l'Ouest »	2 <sup>ème</sup> Forum sectoriel « Valorisation du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest »
Jour 2 : Mercredi 18 Novembre 2015			
8h30-18h00	Forum global « Bilan ECOWAP+10 et perspectives 2025 »	1 <sup>er</sup> Forum sectoriel « Financement de l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la production rizicole en Afrique de l'Ouest »	2 <sup>ème</sup> Forum sectoriel « Valorisation du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest »
Jour 3 : Jeudi 19 Novembre 2015			
8h30-12h30	Forum global « Bilan ECOWAP+10 et perspectives 2025 »	1 <sup>er</sup> Forum sectoriel « Financement de l'Offensive régionale pour la relance durable et soutenue de la production rizicole en Afrique de l'Ouest »	2 <sup>ème</sup> Forum sectoriel « Valorisation du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest »
14h30-18h30	<p><b>Adoption des résultats des forums</b>                      Le Cadre d'orientation et d'ajustement de l'ECOWAP 2025 et le projet de pacte renouvelé                      La Déclaration de Dakar sur le riz                      Remise des prix aux plateformes d'innovations agricoles</p> <p><b>Cérémonie commune de clôture de la Conférence</b></p>		